

**PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du budget** du conseil de Parisville tenue à la salle municipale à huis clos, le **jeudi 10 décembre 2020** à compter de **18 h 30**.

À laquelle sont présents :

Monsieur René Guimond, conseiller  
Monsieur Dany Boucher, conseiller  
Monsieur Jean-François Bienvenue, conseiller  
Madame Marie-Blanche L'Hérault, conseillère  
Monsieur Jason Tousignant, conseiller  
Madame Carole Plamondon, conseillère  
Monsieur Maurice Grimard, maire

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Maurice Grimard.

Sont également présentes :

Madame Dominique Lapointe, directrice générale et secrétaire-trésorière  
Madame Karine Paquet, directrice générale adjointe

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Séance tenue à huis clos
3. Constatation de l'avis de convocation
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Prévisions budgétaires pour l'année 2021
6. Programme triennal des immobilisations 2021-2022-2023
7. Période de questions
8. Levée de l'assemblée

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Suite au moment de silence, monsieur Grimard ouvre la séance.

**205-12-20**

**2. SÉANCE TENUE À HUIS CLOS**

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 18 décembre 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux, que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par voie de visioconférence;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur René Guimond  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

Que la présente séance du conseil soit tenue à huis clos et qu'un enregistrement audio de la séance soit publié sur le site internet de la municipalité.

**ADOPTÉE**

### **3. CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Tous les membres du conseil présents à l'assemblée constatent que l'avis de convocation a été signifié, tel que requis par le Code municipal du Québec.

206-12-20

### **4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Carole Plamondon  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

Que l'ordre du jour soit adopté.

**ADOPTÉE**

207-12-20

### **5. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2021**

CONSIDÉRANT QUE, comme le prévoit l'article 954 du *Code municipal*, le conseil doit préparer et adopter le budget de la municipalité pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Dany Boucher  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

D'adopter le budget 2021 tel que présenté.

#### **Revenus**

Taxes	828 655 \$
Paiement tenant lieu de taxes	0 \$
Autres recettes de sources locales	26 200 \$
Transferts	<u>116 497 \$</u>

**Total revenus** **971 352 \$**

#### **Dépenses**

Administration générale	258 433 \$
Sécurité publique	117 811 \$
Transport	181 609 \$
Hygiène du milieu	205 799 \$
Santé et bien-être	13 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	41 271 \$
Loisirs et culture	67 578 \$
Biens durables	<u>2 852 \$</u>

**Total dépenses** **888 353 \$**

Dépenses d'immobilisations 83 000 \$

**Excédent net** 0 \$

**ADOPTÉE**

208-12-20

### **6. PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2021-2022-2023**

CONSIDÉRANT QUE le conseil doit adopter annuellement son programme triennal des immobilisations pour les trois exercices financiers subséquents tel qu'il est prévu dans l'article 953.1 du Code municipal;

CONSIDÉRANT QUE le programme triennal des immobilisations (PTI) regroupe un ensemble de projets et de programmes d'investissements que la Municipalité prévoit réaliser et initier au cours des trois années à venir. Son adoption confirme l'intention du Conseil municipal, mais ne constitue pas une autorisation de dépenser ni un engagement ou une garantie de réalisation;

CONSIDÉRANT QUE certains projets figurant au PTI sont sous réserve d'approbation gouvernementale;

### **Programme triennal d'immobilisation**

#### **2021**

Marquage des rues, des rangs et stationnements	2 000 \$
Revitalisation milieu urbain - Arpentage et lotissement	5 000 \$
Réfection des conduites - Plans et devis - Rue Principale et Thibaudeau	20 000 \$
Réfection complète du puits	100 000 \$
Réfection du chalet des sports	15 000 \$
Nouveaux équipements - Salle municipale	25 000 \$
Nouvelles enseignes - Bâtiments municipaux	12 000 \$
Réfection Piste multifonctionnelle - Toit de l'abri Ste-Philomène	2 000 \$
Réfection de clôtures diverses - Salle municipale, Gare, 4 coins	12 000 \$
Réfection Gare - Peinture du revêtement extérieur	6 000 \$
Installation des compteurs d'eau	<u>15 000 \$</u>
	<b>224 000 \$</b>

#### **2022**

Réfection du stationnement de la salle du centre	45 000 \$
Réfection des conduites d'égouts Route 265 - Plans et devis	20 000 \$
Nouveau développement rue Laquerre - Arpentage et lotissement	20 000 \$
Nouvelle signalisation municipale (nom de rue)	5 000 \$
Réfection des conduites - Rue Principale et Thibaudeau	3 766 330 \$
Réfection complète du puits	<u>700 000 \$</u>
	<b>4 556 330 \$</b>

#### **2023**

Réfection des conduites d'égouts Route 265	3 000 000 \$
Rafraichir le mobilier urbain	<u>5 000 \$</u>
	<b>3 005 000 \$</b>

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jean-François Bienvenue  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

D'adopter le Programme triennal des immobilisations 2021-2022 et 2023 tel que présenté.

**ADOPTÉE**

### **7. PÉRIODE DE QUESTIONS**

La séance se tenant à huis clos, il n'y a pas de période de questions.

209-12-20

### **8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Marie-Blanche L'Hérault  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :**

Que la séance extraordinaire soit levée à 18H54.

**ADOPTÉE**

J'ai pris connaissance de toutes les résolutions adoptées à la présente séance et les signe au nom de la Municipalité (art. 142 CM).

---

**M. Maurice Grimard, maire**

---

**Mme Dominique Lapointe, directrice générale et secrétaire-trésorière**